



Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476



Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg
Rue Neuve 32, 6791 Athus
+32 (0) 63 230 240
infoathus@eafc-sudlux.be
www.eafc-sudlux.be
Lu-Ma: 17h30-21h

Aide- soignant(e)

Formation Certifiante
Cours du jour - Site d'Athus

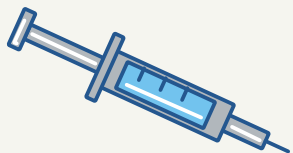
Aide-soignant(e)

Vous voulez suivre une formation qualifiante dans un domaine axé sur les soins aux personnes ? Vous êtes capable de faire preuve d'empathie, de patience, de capacité d'écoute, de dévouement mais aussi de rigueur et de maîtrise de soi ?

Le métier d'aide-soignant(e) exige énormément de qualités relationnelles mais aussi des compétences plus techniques comme le respect des règles de sécurité et d'hygiène ou encore la manipulation de personnes. L'aide-soignant(e) peut travailler au domicile du bénéficiaire, en institution ou en milieu hospitalier.

L'aide-soignant(e) est une véritable interface entre le bénéficiaire et son entourage d'un côté et les équipes médicales de l'autre. Il/elle gère à la fois les aspects logistiques comme le service des repas et les aspects plus médicaux comme la toilette des patients. Mais ce n'est pas tout, l'aide-soignant est le relais entre le patient et le médecin, il a un grand rôle à jouer dans la relation et la communication avec le patient. Il veille à la sécurité et au confort des patients et les accompagne donc les activités d'ergothérapie.

À l'issue de la formation d'une durée de 14 mois, vous obtiendrez le certificat de qualification d'aide-soignant.



Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

« **Certificat de qualification d'aide-soignant** » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Le métier est classé en pénurie dans la Province de Luxembourg et les offres d'emploi sont nombreuses. Pratiquement tous nos étudiants trouvent un travail dans les 3 mois après l'obtention du certificat de qualification.

Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être détenteur d'un des diplômes suivant :
 - Certificat d'enseignement secondaire inférieur
 - Certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire
 - Attestation de réussite d'une 3ème année de l'enseignement secondaire technique
 - Attestation de réussite d'une 4ème année de l'enseignement secondaire professionnel
- Ne plus être soumis à l'obligation scolaire à temps plein

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui le emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation